

**SYNDICAT MIXTE DES 4  
COMMUNAUTES DE COMMUNES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du jeudi 27 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 12h30, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à La Roche Sur Foron, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20  
Nombre de délégués présents : 12  
Nombre de délégués donnant pouvoir : 2  
Nombre de délégués votants : 14

**DELEGUES PRESENTS :**

**Délégués titulaires :**

Boris AVOUAC, Laurent FAVRE, Christelle ITNAC, Marie Claire LAFFIN, Mélanie LECOURT, Billy MARQUET, Yves MASSAROTTI, Jean-Pierre MERMIN, Christophe PERY, Stéphane VALLI.

**Déléguées suppléantes :** ANDREOLI Danielle, Sheila MICHEL.

**Délégués ayant donné pouvoir :** Aline WATT CHEVALLIER, Bruno FOREL.

**Délégués excusés :**

Colette BOEX, René CARME, Pierrick DUCIMETIERE, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Sonia PAUZE, Pascal POCHAT-BARON, Aline WATT CHEVALLIER.

Madame Sheila MICHEL est désignée Secrétaire de séance.

**OBJET : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET PRINCIPAL**

Vu la délibération approuvant le compte financier unique du budget principal pour l'exercice 2024,

Monsieur le Président expose qu'il est maintenant nécessaire de procéder à l'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice 2024.

Monsieur le Président rappelle que conformément aux différentes instructions comptables M57, il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter ces résultats soit en fonctionnement, soit en investissement en compte de réserve, avec néanmoins l'obligation de couvrir le déficit d'investissement et les besoins de financement des restes à réaliser.



- Résultat de la section de fonctionnement à affecter : (en €)

Résultat de l'exercice :	Excédent	467 196,36
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent	2 592 493,97
Résultat comptable cumulé :	Excédent	3 059 690,33

- Besoin réel de financement de la section d'investissement : (en €)

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Déficit	430 215,32
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	20 596,92
Résultat comptable cumulé :	Déficit	450 812,24
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		0,00
Recettes d'investissement restant à réaliser :		0,00
Soldes des restes à réaliser :		0,00

Déficit réel de financement	450 812,24
-----------------------------	------------

Le résultat d'investissement fait ressortir un besoin de financement. Il est donc nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement.

- Affectation du résultat de la section de fonctionnement résultat excédentaire :  
 En couverture du besoin réel de financement dégagé à la Section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) 450 812,24  
  
 En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire ligne R002 du budget N+1) 2 608 878,09

TOTAL	3 059 690,33
-------	--------------



- Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : Excédent reporté 2 608 878,09	D 001 : solde d'exécution N-1 450 812,24	R 001 : solde d'exécution N-1 :  R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 450 812,24

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 voix pour) :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2024 du budget principal telle que présentée ci-dessus :
- AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Roche sur Foron, le 27 mars 2025 ;

Le Président	La Secrétaire de séance
Stéphane VALLI	Sheila MICHEL
	

D.G.S.